

POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA MOBILISATION

LE PANNEAU SYNDICAL SUD ÉDUCATION #070 • MI-FÉVRIER 2019

Le projet de loi Blanquer devant l'Assemblée : SUD éducation dénonce un projet autoritaire et rétrograde

Le projet de loi Blanquer est actuellement débattu à l'Assemblée. Depuis les premières annonces, SUD éducation a formulé ses inquiétudes quant aux conséquences du projet de loi Blanquer pour les personnels et le service public d'éducation. SUD éducation a voté contre ce texte en Conseil supérieur de l'éducation, refusant également de jouer aux jeux nuisibles des amendements : le projet de loi n'est pas amendable. Il est à rejeter dans son intégralité. Le débat parlementaire qui se déroule dans une atmosphère nauséabonde (amendements sexistes, racistes, LGBTQiphobes) en est l'illustration.

L'article 1 est une tentative de museler les personnels : SUD éducation les invite au contraire à faire usage de leur liberté d'expression.

La scolarisation obligatoire à 3 ans est un alibi pour financer à hauteur de dizaines de millions d'euros le secteur privé, de même que les futurs établissements publics locaux d'enseignement international, qui pourront bénéficier de financements privés. La reprise en main autoritaire de la formation des enseignant-e-s à travers la nomination des directions des futurs instituts par l'autorité rectorale est un exemple de plus de la tentative ministérielle d'attenter à la liberté pédagogique des personnels.

En somme, ce projet de loi est d'une grande cohérence. Il articule l'autoritarisme du gouvernement et du ministre de l'Éducation nationale avec leur dogme libéral. À l'opposé de ces réformes délétères du système éducatif, SUD éducation revendique une école laïque, égalitaire et émancipatrice pour toutes et tous, ce qui suppose avant tout un plan massif d'investissement pour l'école et les recrutements à hauteur des besoins.

École inclusive : un projet délétère pour les personnels et les élèves

Les annonces du gouvernement sur l'école inclusive confirment les préoccupations. Derrière le discours, ces mesures constituent des régressions importantes : mutualisation des AESH, décisions d'affectation retirées à la MDPH, refus de la titularisation des AESH et 2^d employeur, pas de formation solide. SUD éducation appelle les personnels à se mobiliser pour les conditions de travail et de rémunération, pour une école véritablement inclusive.

Écoles du socle

La loi Blanquer avec l'amendement sur l'école du socle aura des conséquences graves pour le service public d'éducation et les personnels. C'est la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire qui constituera un échelon bureaucratique de plus, éloigné des lieux de travail des personnels et ne partageant pas leur quotidien. Pour les élèves et leur famille, ce sont des suppressions de postes massives à prévoir, qui aboutiront à des fermetures d'écoles en nombre, en particulier des écoles rurales.

Solidaires
TOUTES
DANS
8 MARS **LA**
RUE !

Toutes les infos

www.sudeducation.org

 @SUDeducationfederation
 @SUD_education